

Communiqué de Presse

Fête du Sacrifice 2012-2013 : Une offre couvrant largement la demande

A la veille de la fête de l'Aïd El Adha, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime procède à l'évaluation de la situation prévisionnelle de l'approvisionnement du marché en animaux pour le sacrifice de l'Aïd, en étroite concertation avec les professionnels de la filière des viandes rouges.

L'Aïd Al Adha de cette année intervient dans une campagne agricole marquée par les points saillants suivants :

1. Une bonne campagne agricole ayant impacté les disponibilités fourragères pour le cheptel en particulier les parcours et les jachères ;
2. Une hausse des prix des matières premières entrant dans l'alimentation animale sur le marché international, ce qui s'est traduit par une hausse des prix des aliments de bétail dépassant 20% selon les produits, malgré les mesures prises par le gouvernement pour l'exonération de l'importation de ces produits, des taxes et des droits douanes ;
3. L'achèvement du programme de sauvegarde de cheptel qui a été lancé en Mars 2012 et a touché quelques régions en 2013. Celui ci a aidé les éleveurs d'ovins et de caprins à assurer l'approvisionnement normal du marché en produits, en particulier durant les périodes de fortes demandes (période estivale ou le mois sacré de Ramadan) ;
4. Les performances zootechniques ont connu une légère baisse par rapport à l'année dernière atteignant un taux d'agnelage de 80% et un taux de mortalité réduit ne dépassant pas 5% ;
5. L'état sanitaire des animaux est bon dans l'ensemble des régions du Royaume grâce aux programmes de surveillance continus, aux renforcements des encadrements sanitaires et des campagnes prophylactiques et des traitements contre les maladies réputées contagieuses à incidences économiques menées par les services vétérinaires relevant de l'ONSSA.

Selon les statistiques réalisées régulièrement par le ministère de l'agriculture et de la Pêche maritime, les effectifs du cheptel ovin et caprins au titre de l'année 2012 s'élèvent à 25,3 millions de têtes dont 19,1 Millions d'ovins et 6,2 Millions de caprins.

Pour l'évaluation de l'offre et de la demande à l'occasion de l'Aïd Al Adha, les éléments suivants ont été pris en considération:

1- Les données statistiques réalisées par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime sur :

- Les effectifs du cheptel ovin et caprin ;
- Les données sur les abattages à l'occasion de l'Aïd El Adha de l'année précédente (1433) ;
- Les abattages d'ovins (mâles et femelles) enregistrés au niveau des abattoirs contrôlés ;

2- Les normes zootechniques (taux d'agnelage, taux de mortalité) observées sur le cheptel ovin et caprin dans les différentes régions du royaume.

Les données recueillies ont permis d'évaluer l'offre et la demande prévisionnelles en ovins et caprins comme suit :

- Les disponibilités en ovins et caprins destinés à l'abattage de l'Aïd sont estimées à près de 8.3 millions de têtes dont 4.83 millions d'ovins mâles et 3.47 millions d'agnelles et de caprins.
- La demande est estimée à 5.4 millions de têtes, dont 4.7 millions d'ovins (soit 4,18 millions mâles) et 700. 000 caprins.

La comparaison entre l'offre et la demande montre que les disponibilités en animaux couvrent la demande.

Il est à noter que l'opération de l'Aïd Al Adha constitue une opportunité pour améliorer la trésorerie des agriculteurs pour lesquels l'élevage de petits ruminants représente la principale source de revenus, notamment dans les vastes zones de parcours qui couvrent environ 70% de la superficie du pays. Ainsi les transactions commerciales des animaux d'abattages à l'occasion de l'Aïd Al Adha 1434 permettront de réaliser un chiffre

d'affaires dépassant les 8 milliards de dirhams, dont la grande partie sera transférée au milieu rural, permettant ainsi aux agriculteurs de faire face aux dépenses des autres activités agricoles, en particulier durant cette période de lancement de la campagne agricole 2013-2014. Ces ressources financières contribueront à dynamiser les activités économiques globales dans le monde rural.

Enfin, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime assurera un suivi rapproché de l'approvisionnement des différents marchés pour suivre de près les cours des animaux commercialisés notamment au niveau des grandes surfaces, des souks ruraux et des principaux points de vente au niveau des villes et de l'état sanitaire des animaux par les services vétérinaires relevant de l'ONSSA.